

Les « Appels à tous » sont une compilation de réponses à une problématique particulière et reflètent l'opinion de représentants d'entreprises membres. Leur contenu n'engage d'aucune façon la responsabilité de PRÉVIBOIS et ne remplace pas l'obligation de consulter les exigences légales applicables ou les directives des fabricants d'équipements.

## Problématique

Une entreprise membre cherche une solution **pour inspecter/remplacer les caniveaux**.

### QUESTION 1

**Avez-vous un programme d'inspection de vos caniveaux (solidité structurelle) en place?**

Réponses

**Entreprise A** Oui, ils font partie des inspections des gardes de sécurité

**Entreprise B** Non

**Entreprise C** Non, inspection au quotidien

### QUESTION 2 (si oui)

**Quelles sont les composantes de ce programme et quelle est la fréquence d'inspection/ remplacement?**

Réponses

**Entreprise A** Trimestrielle (bon de travail préventif planifié)

**Entreprise B** —

**Entreprise C** Au jour le jour

### QUESTION 3 (si non)

**Comment vous assurez-vous de la solidité structurelle de vos caniveaux?**

Réponses

**Entreprise A** Visuel

**Entreprise B** Ceux en béton résistent bien à nos produits. En acier aussi, nous n'avons pas de problème à ce niveau. On essaie de contrôler le ph de notre procédé.

**Entreprise C** Bonne question celle-là!

## Compilation des réponses – Appel à tous # 165

Inspecter/remplacer les caniveaux

### QUESTION 4

**Privilégiez-vous un type de matériel particulier lors du remplacement de vos caniveaux?**

Réponses

**Entreprise A** Métallique (fer)

**Entreprise B** Béton

**Entreprise C** Structure en ciment et plaque en super gros métal